

LE POISSON DANS TOUS SES HABITATS

Au Québec, la pêche récréative est une activité très populaire. De tous les poissons, c'est l'omble de fontaine (Salvelinus fontinalis) qui est le plus exploité. Annuellement, cette activité représente des dépenses de centaines de milliers de dollars et une fréquentation de plusieurs millions de jours-pêche. À elle seule, la gestion des stocks n'est pas toujours suffisante pour maintenir ou augmenter les populations de poissons. Les efforts de conservation risquent d'être plus efficaces si les exigences associées à l'habitat du poisson sont prises en compte, soit : des sites pour s'alimenter; des abris pour se reposer ou se cacher des prédateurs; un lieu propice à sa reproduction, et; des voies pour se déplacer entre les différents milieux de son habitat^[3]. Les petits tributaires – tels les petits ruisseaux (< 2 m de largeur) et les cours d'eau à écoulement intermittent – sont des sites clés pour la fraie et l'éclosion des œufs d'omble de fontaine^[1]. Étant donné qu'il est impossible de répertorier l'ensemble des frayères d'un territoire (coût trop élevé), il convient d'appliquer le principe de précaution en ce qui a trait aux sites de fraie potentiels. Parallèlement, il existe toute une variété d'aménagements relativement petits et simples qui permettent de protéger, de maintenir, de restaurer ou d'améliorer l'habitat du poisson^[3]. À long terme, ces aménagements peuvent offrir une solution de rechange intéressante aux ensemencements répétés^[3].

DESCRIPTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Étant donné la grande répartition de l'omble de fontaine et son importance pour la pêche récréative, plusieurs projets visant l'amélioration ou la création d'habitats pour l'espèce ont été réalisés au Québec^[2]. Le succès des projets est étroitement lié à la planification des interventions à réaliser, la qualité d'exécution des travaux ainsi qu'aux particularités locales des milieux où les aménagements sont effectués^{[2][3]}. Pourtant, au cours des dix dernières années, de nombreux suivis de projets qui avaient pour but de bonifier l'habitat de l'omble de fontaine tendent à démontrer que des erreurs de planification et de conception affectent la durabilité et l'efficacité des travaux^[2].

LES PISTES DE SOLUTION

Avant de procéder à un aménagement, il est important de déterminer les raisons qui justifient d'intervenir dans l'habitat du poisson : sous-représentation d'un type d'habitat; la piètre qualité de l'habitat présent; les problèmes recrutement^{[2][3]}. Une fois qu'on a établi qu'il est pertinent de réaliser un aménagement, on doit examiner la faisabilité et les chances de succès du projet^[2]. En effet, il est nécessaire d'identifier les contraintes pouvant affecter sa réalisation avant de consacrer des efforts à la planification détaillée d'un aménagement et à la caractérisation de l'état d'origine d'un cours d'eau. Parmi les contraintes possibles, on note : l'accessibilité au site, le besoin de recourir ou non à de la machinerie, les risques pour les habitats sensibles déjà présents, la disponibilité des matériaux ainsi que la nature et l'état des berges. Ces éléments doivent être pris en compte, tant sur le plan financier que technique, avant de poursuivre dans l'élaboration du projet^[2].

Il existe plusieurs techniques d'aménagements (ex. épis, déflecteurs, abris, échelles à poissons) qui permettent d'améliorer l'habitat du poisson. Parmi les interventions les plus fréquemment réalisées en lac ou en petit cours d'eau, on retrouve 1. Le nettoyage de cours d'eau, 2 L'aménagement de frayères et 3. L'installation de seuils.

1. Le nettoyage de cours d'eau

Souvent considéré comme la première activité à effectuer avant des travaux de restauration ou d'aménagement faunique, ce type d'intervention consiste à retirer du cours d'eau et des rives les déchets, les débris, branches et arbres morts susceptibles de nuire à la libre circulation ou à l'établissement d'une espèce de poisson que l'on veut privilégier^{[2][3]} (Figure 1).

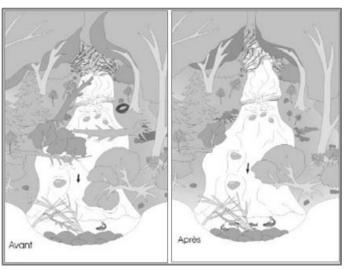


Figure 1 : Exemple de cours d'eau avant et après le nettoyage

2. L'aménagement de frayères

Ce type d'intervention consiste à aménager ou à restaurer des habitats propices à la reproduction naturelle du poisson en optimisant les éléments du milieu essentiels à la fraie (gravier adéquat, oxygène dissous, etc.)^[3]. Il est toujours moins risqué d'agrandir, de restaurer ou d'améliorer des frayères existantes que de concevoir de nouveaux habitats de fraie^[2]. Il existe plusieurs structures pour aménager des surfaces de fraie : caisse-frayère; lit de gravier; boîte de gravier (Figure 2). De préférence, des abris et des fosses doivent exister à proximité des frayères aménagées ou être construits en même temps que les frayères^[3].



Figure 2 : Exemple d'une frayère aménagée par boîte de gravier

3. L'installation de seuils

Les seuils sont des petites structures qui permettent de créer de faibles chutes d'eau et de former de petites fosses^[3]. Aménagés dans les sections droites de faible profondeur, les seuils peuvent servir à augmenter la disponibilité d'habitats de qualité pour la reproduction, l'alimentation, le repos et l'alevinage des poissons^[2]. D'une hauteur maximale de 30 cm (Figure 3), les seuils ne doivent pas empêcher la libre circulation des poissons dans le cours d'eau^[3].

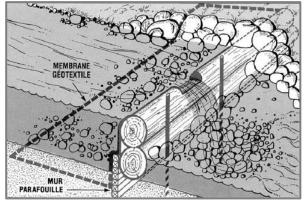
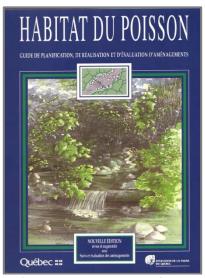


Figure 3 : Exemple de seuil à troncs superposés avec membrane géotextile et déversoir central

Peu importe les aménagements réalisés, il faut en assurer le suivi, c'est-à-dire vérifier régulièrement leur état et leur bon fonctionnement^[3]. La seule façon valable de procéder est d'aller voir sur place et d'observer^[3]. Pour maintenir les aménagements en bon état et garantir leur bon fonctionnement, on doit assurer un entretien minimal qui consiste en des réparations mineures et en des correctifs apportés s'il y a lieu^[3]. Le printemps, et les périodes de fortes crues en général, sont des périodes critiques où un suivi est particulièrement important^[3].

Après avoir vérifié l'état des aménagements, on peut examiner leur utilisation par les poissons^[3]. Le suivi scientifique (*monitoring*) permet de vérifier les résultats visés par les aménagements^[2]. Pour ce faire, on doit se rendre aux sites ayant fait l'objet d'interventions et noter comment fonctionnent les aménagements par rapport au poisson (ex. y a-t-il de la fraie dans la frayère aménagée ?)^[3]. Une fois les résultats analysés, il est possible de formuler, au besoin, des recommandations^[3].

LECTURE ADDITIONNELLE SUGGÉRÉE



Disponible auprès de la Fondation de la faune du Québec au http://www.fondationdelafaune.gc.ca/

PARTENAIRES DU PROJET







Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a apporté son soutien financier ou son expertise à ce projet; toutefois, les idées et les opinions formulées dans ce document sont celles du ou des organismes signataires.

RÉFÉRENCES CITÉES

- [1] Boudreault, P.-O. 2013. L'omble de fontaine à l'ombre des forêts : aménager sans nuire. Labbé, M.-C. et St-Laurent, A. (éd.). Nature Québec. Québec, Qc, 24 p.
- [2] Fleury, M. et Boula, D. 2012. Recommandations pour la planification et la conception d'aménagements d'habitats pour l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*). Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 3008 : vi + 33 p.
- [3] Fondation de la faune du Québec. 1991. Habitat du poisson Guide de planification et de réalisation d'aménagements. Québec, Québec, 116 p.